

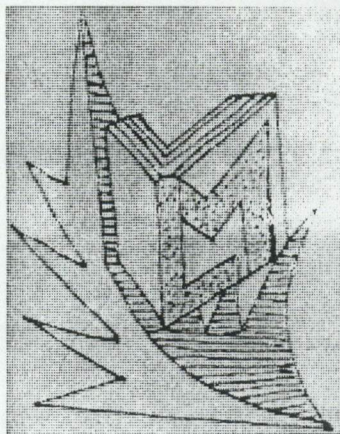
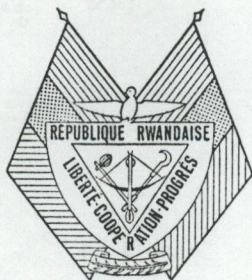
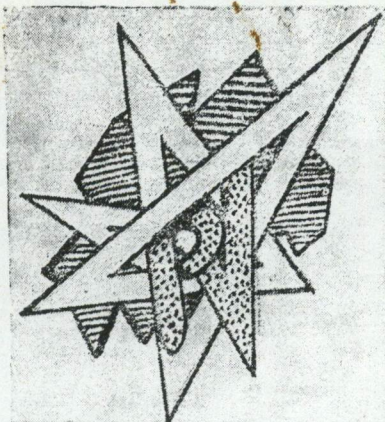
REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DIPLOME

Doc
(1)

page
(5)

30/06/1978



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

INSTITUT PÉDAGOGIQUE NATIONAL
BUTARE
SECTION LETTRES MODERNES

DIPLOME

D'AGREGÉ (E) DU DEGRÉ SECONDAIRE INFÉRIEUR N° 40/82/L7/79

Au Nom du Président de la République Rwandaise,

Le Jury de l'examen de fin d'études composé du Directeur de l'I. P. N. son Président, du Directeur des Etudes et de la Recherche son Secrétaire, des Coordonnateurs de Section et des Professeurs,

Vu l'Arrêté Présidentiel n° 116/03 du 27 Juin 1970,

Attendu que Madame, Mademoiselle, Monsieur Ngobeka Cyriaque
né(e) Gishoma (CYANGUGU) le 1956
a suivi les enseignements des trois années portants sur les cours ci-après :

Education civique, Histoire de la littérature française, Commentaire des textes, Grammaire et analyse structurales, Composition - Dissertation, Littérature Africaine d'expression française, Linguistique générale, Linguistique générale et Africaine, English literature, English grammar, Comprehension, Composition, Language Lab., Critique Historique, Histoire des Institutions - Faits Economiques et Sociaux, Initiation à la Philosophie et Pensée Africaine, Pédagogie générale et Philosophie de l'Education, Méthodologie générale, Psychologie générale, Psychologie génétique, Législation scolaire et Déontologie professionnelle, Méthodologie spéciale du Français, Méthodologie spéciale de l'Anglais et Pédagogie et Techniques des moyens audio-visuels ;

Attendu qu'il (elle) a subi avec succès les épreuves écrites et orales y afférentes :

Attendu qu'au cours de la troisième année d'études il (elle) a accompli un Stage pédagogique Probatoire, présenté une Monographie portant sur The Role of the African Writer et satisfait à l'épreuve de l'examen oral compréhensif portant sur l'ensemble du programme de Français et d'Anglais des trois années d'études,

Confère

A Madame, Mademoiselle, Monsieur Ngobeka Cyriaque le titre
D'AGREGÉ (E) DU DEGRÉ SECONDAIRE INFÉRIEUR,

Option Français — Anglais

Obtenu avec Distinction

En foi de quoi il lui a été délivré le présent diplôme.

Donné à Butare, le 30 juin 1979

Le Directeur

Le (la) Titulaire

Le Directeur des

Etudes et de la

Recherche

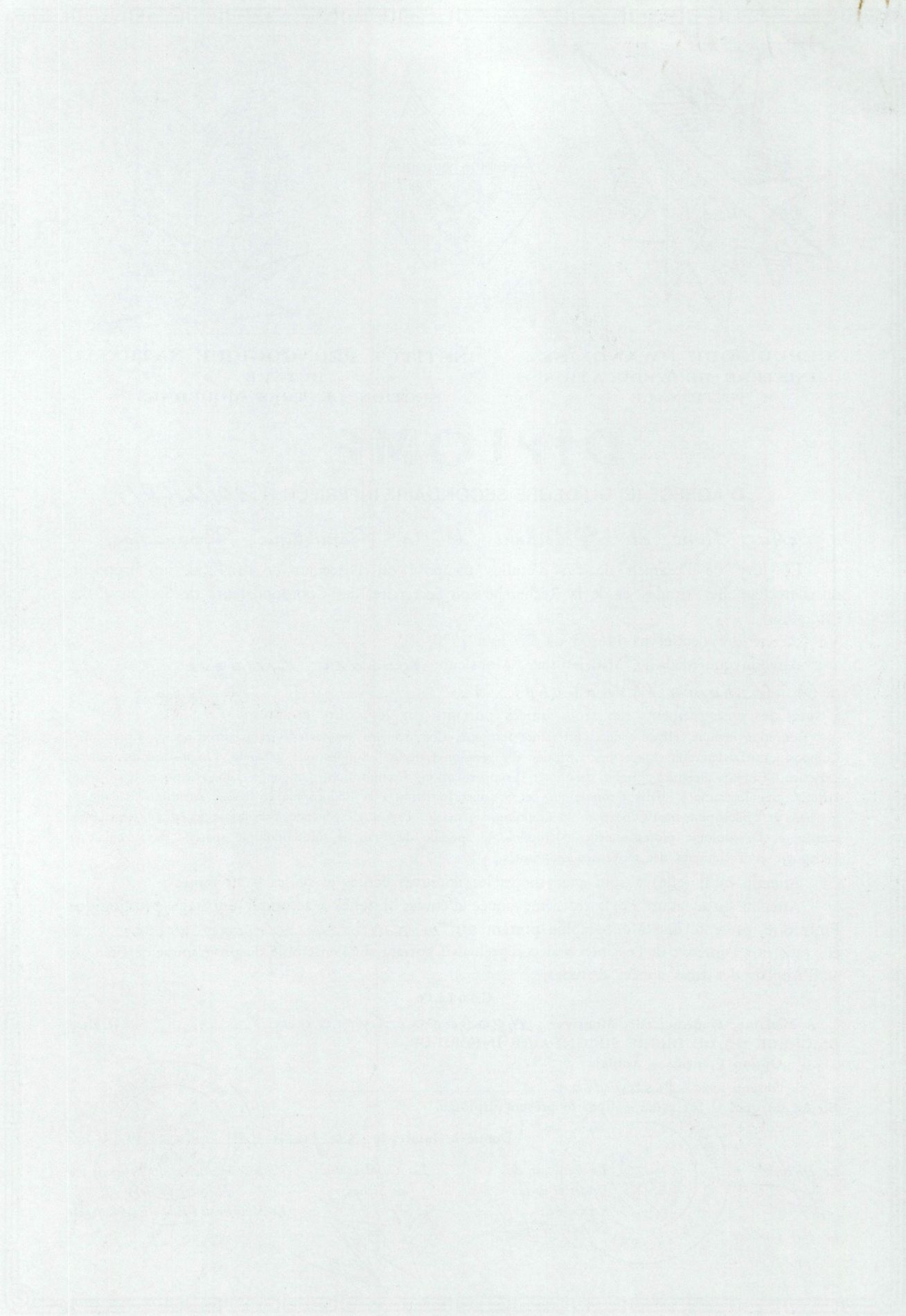
Les Coordonnateurs

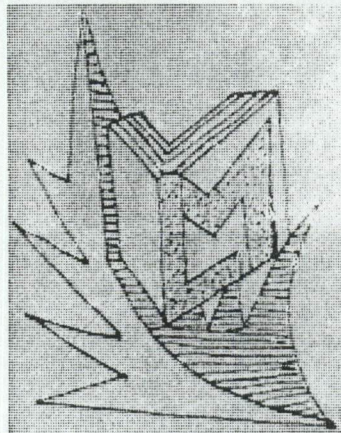
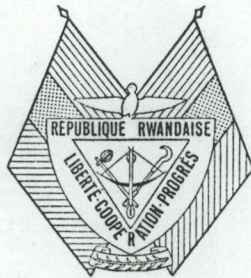
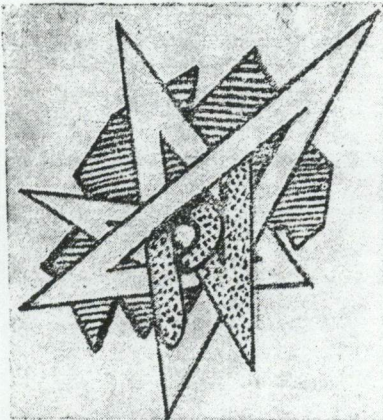
de Section

Vu pour légalisation des signatures des

Membres du Jury

Le Ministre de l'Éducation Nationale





REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
BUTARE
SECTION LETTRES MODERNES

DIPLOME

D'AGREGE (E) DU DEGRE SECONDAIRE INFERIEUR N° 10/82/L7/79

Au Nom du Président de la République Rwandaise,

Le Jury de l'examen de fin d'études composé du Directeur de l'I. P. N. son Président, du Directeur des Etudes et de la Recherche son Secrétaire, des Coordonnateurs de Section et des Professeurs,

Vu l'Arrêté Présidentiel n° 116/03 du 27 Juin 1970,

Attendu que Madame, Mademoiselle, Monsieur Ngobeka Cyriaque
né(e) Gishema (CYANGU) le 1956
a suivi les enseignements des trois années portants sur les cours ci-après :

Education civique, Histoire de la littérature française, Commentaire des textes, Grammaire et analyse structurales, Composition - Dissertation, Littérature Africaine d'expression française, Linguistique générale, Linguistique générale et Africaine, English literature, English grammar, Comprehension, Composition, Language Lab., Critique Historique, Histoire des Institutions - Faits Economiques et Sociaux, Initiation à la Philosophie et Pensée Africaine, Pédagogie générale et Philosophie de l'Education, Méthodologie générale, Psychologie générale, Psychologie génétique, Législation scolaire et Déontologie professionnelle, Méthodologie spéciale du Français, Méthodologie spéciale de l'Anglais et Pédagogie et Techniques des moyens audio-visuels ;

Attendu qu'il (elle) a subi avec succès les épreuves écrites et orales y afférentes :

Attendu qu'au cours de la troisième année d'études il (elle) a accompli un Stage pédagogique Probatoire, présenté une Monographie portant sur The Role of the African Writer et satisfait à l'épreuve de l'examen oral compréhensif portant sur l'ensemble du programme de Français et d'Anglais des trois années d'études,

Confère

A Madame, Mademoiselle, Monsieur Ngobeka Cyriaque le titre
D'AGREGE (E) DU DEGRE SECONDAIRE INFERIEUR,

Option Français — Anglais

Obtenu avec Distinction

En foi de quoi il lui a été délivré le présent diplôme.

Donné à Butare, le 30 juin

Le Directeur

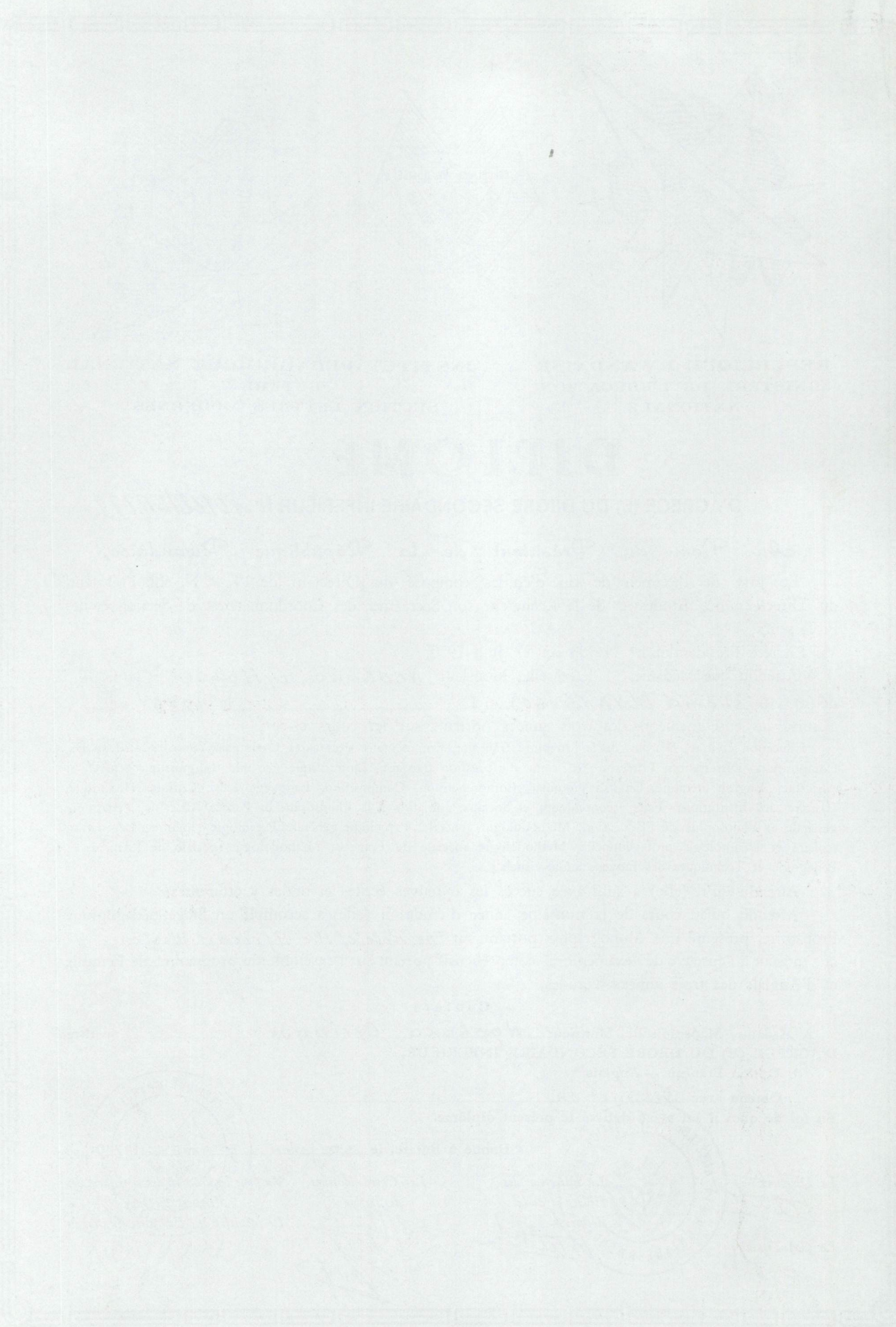
Le (la) Titulaire

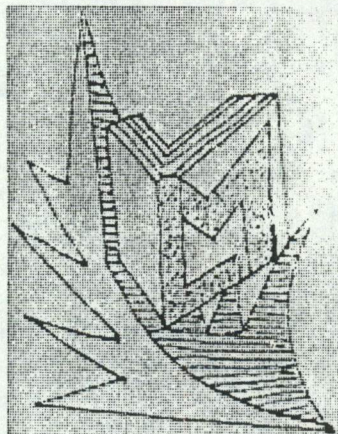
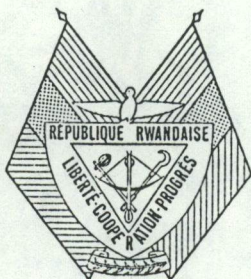
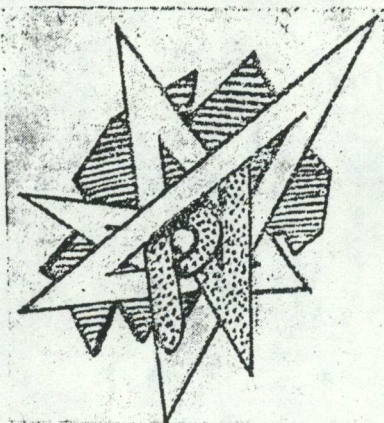
Le Directeur des
Etudes et de la
Recherche

Les Coordonnateurs
de Section

Vu pour légalisation des signatures des
Membres du Jury

Le Ministre de l'Education Nationale





REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
BUTARE
SECTION LETTRES MODERNES

DIPLOME

D'AGREGE (E) DU DEGRE SECONDAIRE INFERIEUR N° 10/82/L7/79

Au Nom du Président de la République Rwandaise,

Le Jury de l'examen de fin d'études composé du Directeur de l'I. P. N. son Président, du Directeur des Etudes et de la Recherche son Secrétaire, des Coordonnateurs de Section et des Professeurs,

Vu l'Arrêté Présidentiel n° 116/03 du 27 Juin 1970,

Attendu que Madame, Mademoiselle, Monsieur Ngobeka Cyriaque
né(e) Gishema (CYANGUGU) le 1956

a suivi les enseignements des trois années portants sur les cours ci-après :

Education civique, Histoire de la littérature française, Commentaire des textes, Grammaire et analyse structurales, Composition - Dissertation, Littérature Africaine d'expression française, Linguistique générale et Africaine, English literature, English grammar, Comprehension, Composition, Language Lab., Critique Historique, Histoire des Institutions - Faits Economiques et Sociaux, Initiation à la Philosophie et Pensée Africaine, Pédagogie générale et Philosophie de l'Education, Méthodologie générale, Psychologie générale, Psychologie génétique, Législation scolaire et Déontologie professionnelle, Méthodologie spéciale du Français, Méthodologie spéciale de l'Anglais et Pédagogie et Techniques des moyens audio-visuels ;

Attendu qu'il (elle) a subi avec succès les épreuves écrites et orales y afférentes :

Attendu qu'au cours de la troisième année d'études il (elle) a accompli un Stage pédagogique Probatoire, présenté une Monographie portant sur The Role of the African Writer et satisfait à l'épreuve de l'examen oral compréhensif portant sur l'ensemble du programme de Français et d'Anglais des trois années d'études,

Confère

A Madame, Mademoiselle, Monsieur Ngobeka Cyriaque le titre
D'AGREGE (E) DU DEGRE SECONDAIRE INFERIEUR,

Option Français — Anglais

Obtenu avec Distinction

En foi de quoi il lui a été délivré le présent diplôme.

Donné à Butare, le 30 juin 1970

Le Directeur
[Signature]

La (La) Titulaire
[Signature]

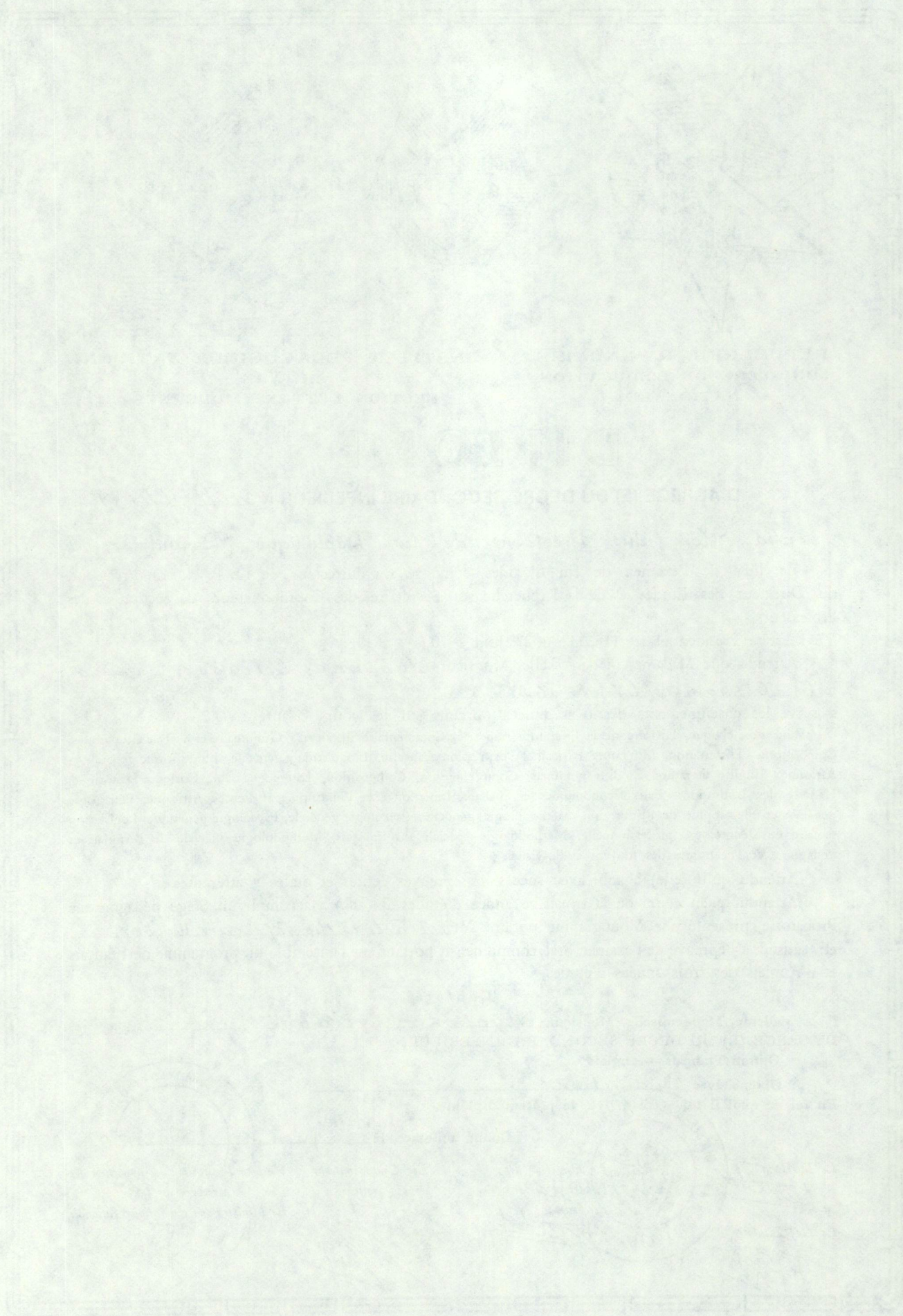


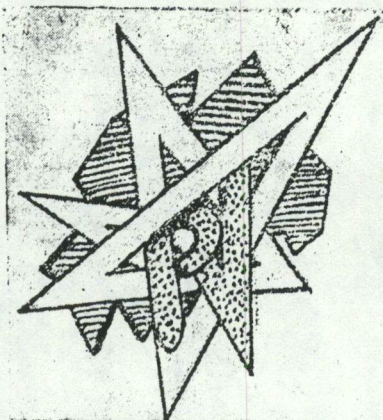
Les Coordonnateurs
de Section
[Signature]

Vu pour la validation des signatures des
Membres du Jury
[Signature]

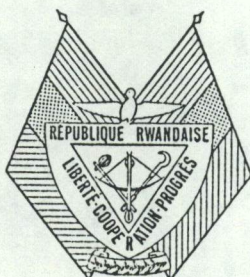
Le Ministre de l'Education Nationale
[Signature]



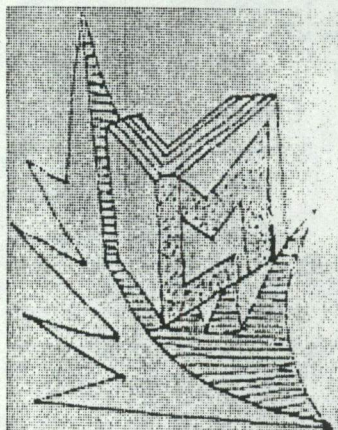




REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE



INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
BUTARE
SECTION LETTRES MODERNES



DIPLOME

D'AGREGE (E) DU DEGRE SECONDAIRE INFERIEUR N° 40/82/LN/179

Au Nom du Président de la République Rwandaise,

Le Jury de l'examen de fin d'études composé du Directeur de l'I. P. N. son Président, du Directeur des Etudes et de la Recherche son Secrétaire, des Coordonnateurs de Section et des Professeurs,

Vu l'Arrêté Présidentiel n° 116/03 du 27 Juin 1970,

Attendu que Madame, Mademoiselle, Monsieur Ngobeka Cyriaque
né(e) Gishoma (LYANGUGU) le 1 le 1956

a suivi les enseignements des trois années portants sur les cours ci-après :

Education civique, Histoire de la littérature française, Commentaire des textes, Grammaire et analyse structurales, Composition - Dissertation, Littérature Africaine d'expression française, Linguistique générale, Linguistique générale et Africaine, English literature, English grammar, Comprehension, Composition, Language Lab., Critique Historique, Histoire des Institutions - Faits Economiques et Sociaux, Initiation à la Philosophie et Pensée Africaine, Pédagogie générale et Philosophie de l'Education, Méthodologie générale, Psychologie générale, Psychologie génétique, Législation scolaire et Déontologie professionnelle, Méthodologie spéciale du Français, Méthodologie spéciale de l'Anglais et Pédagogie et Techniques des moyens audio-visuels ;

Attendu qu'il (elle) a subi avec succès les épreuves écrites et orales y afférentes :

Attendu qu'au cours de la troisième année d'études il (elle) a accompli un Stage pédagogique Probatoire, présenté une Monographie portant sur The Role of the African Writer et satisfait à l'épreuve de l'examen oral compréhensif portant sur l'ensemble du programme de Français et d'Anglais des trois années d'études,

Confère

A Madame, Mademoiselle, Monsieur Ngobeka Cyriaque le titre
D'AGREGE (E) DU DEGRE SECONDAIRE INFERIEUR,

Option Français — Anglais

Obtenu avec Distinction

En foi de quoi il lui a été délivré le présent diplôme.

Donné à Butare, le 30 juin

Le Directeur

Le (la) Titulaire

Le Directeur des

Etudes et de la

Recherche

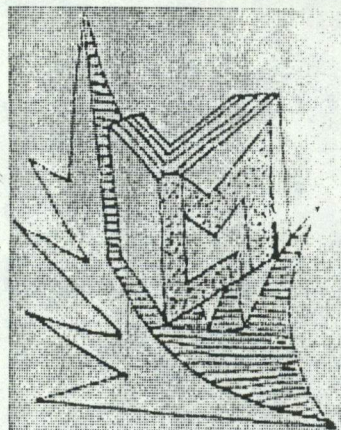
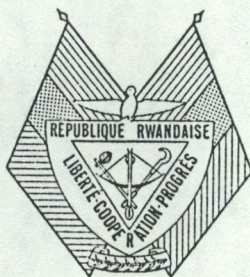
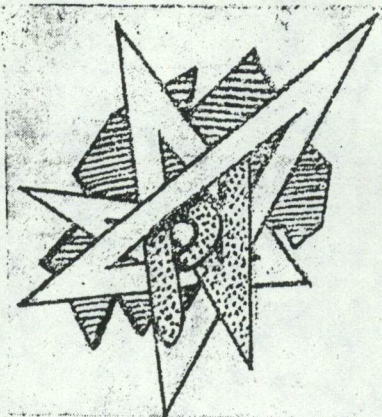
Les Coordonnateurs

de Section

Vu pour la réalisation des signatures des

Membres du Jury

Le Ministre de l'Education Nationale



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
BUTARE
SECTION LETTRES MODERNES

DIPLOME

D'AGREGE (E) DU DEGRE SECONDAIRE INFERIEUR N° 40182/LN/179

Au Nom du Président de la République Rwandaise,

Le Jury de l'examen de fin d'études composé du Directeur de l'I. P. N. son Président, du Directeur des Etudes et de la Recherche son Secrétaire, des Coordonnateurs de Section et des Professeurs,

Vu l'Arrêté Présidentiel n° 116/03 du 27 Juin 1970,

Attendu que Madame, Mademoiselle, Monsieur Ngobeka Cyriaque
né(e) Gishoma (CYANGUGU) le 1956

a suivi les enseignements des trois années portants sur les cours ci-après :

Education civique, Histoire de la littérature française, Commentaire des textes, Grammaire et analyse structurales, Composition - Dissertation, Littérature Africaine d'expression française, Linguistique générale, Linguistique générale et Africaine, English literature, English grammar, Comprehension, Composition, Language Lab., Critique Historique, Histoire des Institutions - Faits Economiques et Sociaux, Initiation à la Philosophie et Pensée Africaine, Pédagogie générale et Philosophie de l'Education, Méthodologie générale, Psychologie générale, Psychologie génétique, Législation scolaire et Déontologie professionnelle, Méthodologie spéciale du Français, Méthodologie spéciale de l'Anglais et Pédagogie et Techniques des moyens audio-visuels ;

Attendu qu'il (elle) a subi avec succès les épreuves écrites et orales y afférentes :

Attendu qu'au cours de la troisième année d'études il (elle) a accompli un Stage pédagogique Probatoire, présenté une Monographie portant sur The Role of the African Writers et satisfait à l'épreuve de l'examen oral compréhensif portant sur l'ensemble du programme de Français et d'Anglais des trois années d'études,

Confère

A Madame, Mademoiselle, Monsieur Ngobeka Cyriaque le titre
D'AGREGE (E) DU DEGRE SECONDAIRE INFERIEUR,

Option Français — Anglais

Obtenu avec Distinction

En foi de quoi il lui a été délivré le présent diplôme.

Donné à Butare, le 30 juin 1970

Le Directeur

Le (la) Titulaire

Le Directeur des

Etudes et de la

Recherche

Les Coordonnateurs

de Section

Vu pour légalisation des signatures des

Membres du Jury

Le Ministre de l'Education Nationale